



NOTE

- AUX :** Doyens et vice-doyens des études supérieures
Vice-recteurs et vice-recteurs associés à la recherche
- C.C. :** Personnes-ressources pour les bourses d'études supérieures du Canada Vanier dans les établissements
Agents de liaison pour les bourses dans les établissements
Responsables des subventions de recherche dans les établissements
Kelly Taylor, directrice générale, Secrétariat Vanier-Banting
Serge Villemure, directeur, Direction des subventions de recherche et bourses, CRSNG
Valérie Laflamme, directrice, Portefeuille de la formation en recherche, CRSH
- DE :** François Zegers, Chef, Secrétariat Vanier-Banting (SVB)
- DATE :** 19 juin 2019
- OBJET :** Mise à jour sur le programme et le concours 2019-2020 de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier)

Prière de transmettre aux personnes de votre établissement à qui cette information pourrait être utile.

Le concours 2019-2020 de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) est lancé! Cette note de service a pour but de vous informer des nouvelles du programme pour le présent concours.

I) Calendrier du concours 2019-2020 de BESC Vanier

Le calendrier du concours est semblable à celui du dernier concours. Vous trouverez ci-dessous certaines dates importantes :

	Calendrier du concours 2019-2020 de BESC Vanier
Lancement du concours	19 juin 2019 : Affichage de la documentation mise à jour sur le site Web du programme, y compris le guide de présentation des candidatures et l'activation de RechercheNet (système électronique de présentation des candidatures)
Date limite de présentation des candidatures	6 novembre 2019, 20h00 (HAE)
Date prévue de l'avis de financement	Début avril 2020

II) Nouvelles et mis-à-jour du programme de BESC Vanier

NOUVEAU : Recherche qui engage respectueusement les communautés autochtones

1. Le Guide de présentation des demandes ([voir la tâche 10 : Aperçu](#)) et le Guide à l'intention des comités de sélection ([voir 3.1 Critère d'évaluation](#) et [3.2.4 Attribution des notes préliminaires aux demandes](#) [en tant qu'évaluateurs]) offrent maintenant une explication détaillée de ce qu'on entend par la recherche qui engage respectueusement les communautés autochtones.
2. Pour les demandes dans lesquelles la recherche proposée engage respectueusement les communautés autochtones, les établissements qui proposent des candidatures doivent préciser quelles sont les ressources de votre établissement concernant les politiques et protocoles préétablis en matière de recherche (p. ex., protocoles pour la conduite de la recherche qui engage respectueusement les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada; approbations relatives à la recherche sur des êtres humains, des animaux ou des biorisques) - (voir [Information pour les établissements qui proposent des candidatures>Lettres de mise en candidature](#))

NOUVEAU : Date limite de remise des évaluations des répondants

Les candidats peuvent maintenant gérer la date limite à laquelle les répondants doivent soumettre leur évaluation. Pour en savoir plus, consultez la [tâche 8](#) du Guide de présentation des demandes.

MISE À JOUR – Document de déclaration sur le leadership personnel

Le but de ce document était d'éliminer les obstacles systémiques à la présentation de demandes pour les BESC Vanier, d'encourager le comité à considérer les interruptions de carrière comme possiblement avantageuses pour le parcours professionnel d'un candidat, et de mieux harmoniser les BESC Vanier avec les autres bourses internationales de prestige.

Les documents qui ne respectent pas les exigences énumérées ci-dessous seront renvoyés aux établissements.

Veillez trouver ci-après les formulations mises à jour, suivant les commentaires et les suggestions des membres du comité de sélection, qui serviront pour le dossier de mise en candidature :

Ce document doit présenter un énoncé clair des défis et des possibilités qui ont façonné votre recherche doctorale.

Avant d'élaborer votre Déclaration sur le leadership personnel, prenez le temps de consulter les [instructions du comité de sélection sur l'évaluation de ce critère](#).

Au moment de rédiger votre Déclaration sur le leadership personnel, veuillez considérer les points suivants :

- *Le leadership peut revêtir de multiples formes. Lorsque vous rédigez cette déclaration, assurez-vous d'indiquer non seulement vos réalisations, mais aussi la manière dont ces réalisations vous ont obligé à tirer parti de votre leadership pour atteindre vos objectifs.*
- *Lorsque vous donnez des exemples de leadership en ce qui a trait au bénévolat, à l'excellence dans les sports ou les arts, au fait d'avoir occupé des postes de direction, ou dans d'autres domaines, assurez-vous d'**expliquer comment vous avez surpassé les attentes** pour surmonter les obstacles, faire la promotion des autres, mettre en œuvre le changement ou faire preuve de leadership d'une quelconque façon*
 - *Le comité de sélection ne considère pas le bénévolat, la réussite sportive ou artistique et le fait d'avoir occupé des postes de direction comme une preuve de leadership en tant que tel.*
- *Veillez préciser vos objectifs de carrière et votre trajectoire professionnelle, et expliquer au comité de quelle façon vous avez créé des possibilités pour vous et les autres, comment vous avez surmonté les obstacles à votre vision, et comment vos activités de recherche doctorale, de dissémination des connaissances et de mentorat aideront à accomplir ces objectifs.*
- *Comment avez-vous développé votre capacité de diriger les autres, et comment avez-vous tiré parti de cette habileté?*
- *Pourquoi avez-vous choisi d'entreprendre vos études de doctorat à l'établissement qui propose votre candidature? Comment votre situation personnelle et vos expériences de vie (quelques exemples sont les responsabilités administratives, les congés de maternité/parentaux, l'éducation des enfants, la maladie, les responsabilités culturelles ou communautaires, le contexte socioéconomique, ou les responsabilités culturelles ou familiales, le contexte socio-économique, les traumatismes et les pertes, ou les responsabilités familiales en lien avec la santé) ont façonné votre parcours universitaire, votre recherche et vos choix, défis et succès en matière de leadership?*
 - *Afin d'aider le comité à évaluer le mérite relatif de vos réalisations, prenez soin de bien inclure dans le présent document l'information nécessaire sur les obstacles que vous avez surmontés dans votre carrière et dans votre vie. On confie aux membres la responsabilité d'évaluer la productivité en recherche tout en tenant compte des répercussions des interruptions de carrière ainsi que des responsabilités interpersonnelles, communautaires et professionnelles*

Le SVB demande à ses comités de sélection de tenir compte de toute circonstance pouvant avoir eu une incidence sur le dossier des réalisations de recherche des candidats. Ce faisant, les membres des comités de sélection pourront mieux évaluer la productivité de chaque candidat

- *Comment votre trajectoire de vie vous a-t-elle motivé à faire connaître et à diffuser votre recherche?*
- *En quoi l'établissement qui propose votre candidature offre-t-il un environnement qui favorise votre leadership?*

Votre relevé de notes, votre CVC et vos lettres de recommandation fourniront les détails de vos engagements et de vos réalisations, mais ce texte vous donne l'occasion de faire le récit global de votre vie, de vos réalisations en tant que leader et de vos buts comme chercheur.

RAPPEL – Date limite interne des établissements

On recommande fortement aux établissements d'indiquer une date limite interne dans RechercheNet pour le concours de BESC Vanier de façon à allouer suffisamment de temps à l'évaluation interne des candidatures. Actuellement, la date limite interne correspond à la date finale de présentation des candidatures au concours de BESC Vanier.

Vous trouverez des instructions dans le document ci-joint intitulé « Approbation électronique des établissements de recherche – Guide de l'administrateur ».

On recommande également aux établissements de donner une **mise à jour** aux utilisateurs de l'outil d'approbation électronique dans RechercheNet afin d'éviter tout nouveau retard dans la soumission des candidatures. Si l'administrateur d'accès (AA) du programme de BESC Vanier sur RechercheNet a changé depuis le dernier concours (2018-2019), veuillez envoyer un courriel à vanier@irsc-cihp.gc.ca afin que nous puissions mettre à jour notre système avec le nouveau AA.

Pour plus d'informations sur les rôles et les responsabilités des utilisateurs, veuillez-vous référer au Guide d'approbation électronique mis à jour.

RAPPEL : Diversité, équité et inclusion

Le Programme de BESC Vanier appuie les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre du vaste engagement pris par les trois organismes à favoriser l'excellence de la recherche et de la formation en recherche au Canada. Les notions d'équité, de diversité et d'inclusion doivent être prises en compte à chaque étape du concours de BESC Vanier, y compris pendant le processus de recrutement des membres du comité de sélection, ainsi que les processus de sélection, d'appui et d'évaluation des demandes.

La page sur [l'équité, la diversité et l'inclusion](#) du site Web des BESC Vanier propose des ressources et des lignes directrices à l'intention des candidats, des établissements d'accueil, des répondants, des évaluateurs et des lecteurs. Voici les sujets abordés : engagement respectueux des communautés autochtones dans la recherche, réduction des préjugés inconscients et promotion générale de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Il est à noter que les responsables

des établissements doivent inclure dans leur lettre des commentaires sur leur engagement à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le cadre des processus de recrutement et de mise en candidature. On encourage les candidats à présenter des demandes dans tous les domaines de recherche et dans les deux langues officielles.

Étant donné la nature compétitive du programme, nous tenons à vous rappeler de continuer à être très sélectifs dans votre appui à des candidatures. Ainsi, nous pourrions assurer ensemble la qualité des candidatures, de sorte que le programme soutienne les boursiers doctoraux de premier plan appelés à devenir les prochains chefs de file en recherche, sans toutefois surcharger indûment le système d'évaluation.

RAPPEL – Règlements concernant les demandes multiples

Les candidats admissibles peuvent déposer leur candidature à la fois pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier et pour tout autre programme de bourses doctorales offert par un organisme (au sein du même organisme ou dans un organisme subventionnaire fédéral différent) au cours de la même année universitaire, à condition que la recherche proposée dans chaque demande cadre avec le mandat de l'organisme subventionnaire fédéral auquel elle est présentée.

RAPPEL – Admissibilité : calcul des mois d'études de doctorat

Toutes les études doctorales antérieures, sans égard à la discipline, seront prises en compte dans l'évaluation de l'admissibilité, et seront considérées comme continues, à temps plein et ininterrompue (y compris durant les mois d'été, sauf en cas de congé officiel) sauf indication contraire par l'établissement. Les candidats qui ont étudié à temps partiel, ou qui ont interrompu leurs études avec l'approbation officielle de leur université, doivent indiquer les dates de l'interruption ou des études à temps partiel dans le document *Circonstance spéciales*.

Le Secrétariat Vanier-Banting commencera le calcul du nombre de mois complétés au début de la première session de doctorat, sauf dans les cas ci-dessous.

Si le candidat	...alors le secrétariat :
est inscrit à un programme combiné de maîtrise-doctorat	retranchera 12 mois de la date d'inscription initiale au programme de doctorat
est passé directement du baccalauréat au doctorat (c.-à-d. n'a jamais obtenu de diplôme de maîtrise, ni été inscrit à un programme de maîtrise)	retranchera 12 mois de la date d'inscription initiale au programme de doctorat
est passé de façon accélérée de la maîtrise au doctorat, sans avoir obtenu de diplôme de maîtrise	retranchera 12 mois de la date d'inscription initiale au programme de maîtrise
est inscrit à un programme de recherche combiné de premier cycle et d'études de doctorat	comptera seulement la partie doctorat (voir remarques)

Remarques

- 1) Aux fins du calcul, le Secrétariat Vanier-Banting estimera que deux mois d'études à temps partiel équivalent à un mois d'études à temps plein.
- 2) Le Secrétariat considèrera chacun de ces programmes comme mutuellement exclusifs. Une seule des exceptions ci-dessus peut s'appliquer par candidature.
- 3) Les étudiants doivent fournir des renseignements au sujet des interruptions, des reports, des études à temps partiel et des études de premier cycle **dans le cadre d'un programme combiné de premier cycle et d'études de doctorat** dans la pièce jointe « [Circonstances spéciales](#) ».
 - a. Remarque: Aucune autre information incluse dans ce document ne sera transmise au comité. Toutes les informations sur les interruptions de votre carrière universitaire, le choix de l'établissement choisi et la mobilité devraient être incluses soit dans la Déclaration sur le leadership personnel, soit dans le Projet de recherche.

Exemple : Si vous avez commencé vos études de doctorat à temps plein le 1^{er} janvier 2017, et que vous les avez suivies sans interruption, le Secrétariat estimera que vous comptez à votre actif 16 mois d'études de doctorat au 1^{er} mai 2018. Si, durant cette période de 16 mois, vous avez pris un congé de quatre mois, le Secrétariat considèrera que vous cumulez 12 mois d'études de doctorat. Enfin, si en plus d'avoir pris congé en cours de session, vous avez été inscrit à temps partiel pendant une session (quatre mois), le Secrétariat considèrera que vous avez effectué 10 mois d'études de doctorat.

Rappel : Admissibilité du thème (domaine de recherche)

Il incombe au candidat et au directeur de recherche proposé de réfléchir attentivement au comité de sélection qui devrait évaluer la demande. Pour de plus amples renseignements, consultez le [Guide de présentation des demandes – Tâche 6 : Préciser le domaine de recherche](#).

RAPPEL – Recrutement à l'international

Étant donné l'objectif du programme consistant à attirer des boursiers doctoraux au Canada, nous encourageons les établissements à redoubler d'efforts pour appuyer la candidature de nouveaux étudiants au doctorat de l'étranger. Nous avons besoin de votre collaboration pour bâtir la réputation du programme de BESC Vanier en tant que programme offrant les bourses doctorales les plus valorisées, prestigieuses et recherchées dans le monde. Chaque candidat international recruté par les établissements canadiens vient enrichir nos campus, dans l'immédiat et à long terme.

REMARQUE – Accéder à la dernière version de la page Web

Si vous n'avez pas vidé votre cache depuis la dernière fois que vous avez accédé à la page des BESC Vanier, votre navigateur affiche peut-être une ancienne version de la page. Pour voir les mises à jour, il suffit de cliquer sur le bouton d'actualisation de votre navigateur (ou d'appuyer sur la touche F5).

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat Vanier-Banting à vanier@cihr-irsc.gc.ca.